



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

**FTQ**

# COMMUNIQUÉ

## Projet de loi sur Air Canada

### Le gouvernement Trudeau lâche les emplois à Montréal!

**Montréal, le 24 mars 2016.** – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Association internationale des Machinistes et travailleurs et travailleuses de l'Aérospatiale (AIMTA), affiliée à la FTQ, ont reçu avec colère le dépôt aujourd'hui du projet de loi C-10 « Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada et comportant d'autres mesures ». Il est du devoir d'un gouvernement responsable de protéger et stimuler le niveau d'emploi sur son territoire, malheureusement les libéraux feraient exactement le contraire avec le projet de loi C-10.

« En clair, nous menons un combat pour l'emploi contre Air Canada qui souhaite plutôt les exporter et le gouvernement Trudeau vient d'annoncer de quel côté de cette bataille il se situe : il vient donner raison à Air Canada », a réagit le président de la FTQ, Daniel Boyer.

« Pour nous, il n'y a pas de doute possible quant aux intentions du gouvernement Trudeau, il vient de donner carte blanche à Air Canada », s'est insurgé le coordonnateur québécois de l'AIMTA, David Chartrand.

Rappelons que la FTQ a déposé le 11 mars dernier un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure du Québec contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions. Le recours demande à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance afin d'obliger Air Canada à respecter ses obligations prévues par la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, c'est-à-dire d'effectuer l'entretien et la révision de sa flotte d'avions sur les territoires de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, Winnipeg et Mississauga.

« Dans les circonstances, il est difficile de ne pas faire un rapprochement entre l'entente secrète intervenue en février entre Air Canada et les deux paliers de gouvernement pour l'achat d'avions de Bombardier, puis notre poursuite contre Air Canada et, enfin, le dépôt de ce projet de loi », fait remarquer Daniel Boyer.

« Nous allons devoir plaider très fortement à Ottawa pour que le gouvernement n'aille pas de l'avant sans donner une chance à l'emploi. Nous croyons qu'il est tout à fait réaliste que les emplois liés à l'entretien reviennent au Canada. Nous avons l'expertise nécessaire, l'industrie aérospatiale a besoin de conserver cette expertise et nous sommes capables d'être aussi compétitifs qu'ailleurs » a plaidé David Chartrand.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses, dont plus de 21 000 dans le secteur de l'aérospatiale.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Atim León, 514 891-2846